

Bulletin mensuel

LA SÉGUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - Mars-avril 2026 n°228



DE NOUVEAUX ÉLUS à vos côtés

**Expérience de
réalité virtuelle**

Page 6

**L'eau du robinet,
le bon tuyau !**

Page 10

**Exposition sur la
Libération**

Page 12

www.mairie-laseguiniere.fr



Une municipalité à votre service

Salle de réunion
du Conseil municipal
Vendredi 20 mars 2026



Comme dans toutes les communes de France, la loi prévoit qu'entre le 5^e et le 7^e jour suivant les élections municipales, le maire sortant préside le nouveau conseil municipal afin de procéder à l'élection du maire et des adjoints.

Si les conseillers municipaux sont élus directement par les citoyens, il en va autrement pour le maire et ses adjoints, qui sont désignés par leurs pairs. Ce scrutin répond à des règles précises : il est présidé dans un premier temps par le doyen d'âge et se déroule à bulletin secret. L'élection des adjoints intervient ensuite, sous la forme d'une liste unique, après que le conseil municipal a fixé leur nombre.

Le 20 mars dernier, les conseillers municipaux m'ont fait l'honneur de m'élire, à l'unanimité, maire de La Séguinière. Ils ont également accordé leur confiance à la liste d'adjoints conduite par Julien Bouhier, premier adjoint.

Je mesure pleinement la responsabilité qui m'incombe ainsi que la confiance qui m'est accordée. J'aurai donc le privilège, et surtout le devoir, d'être votre maire pour les six prochaines années. Si ce mandat pourrait, à terme, être légèrement modifié en raison d'un calendrier électoral national particulièrement dense à l'horizon 2032 – certains évoquent la possibilité d'un report des élections municipales – cela ne change en rien l'essentiel : le temps dont nous disposons, même s'il peut sembler long, est en réalité toujours plus court qu'on ne l'imagine.

Il nous appartient donc d'agir efficacement pour mettre en œuvre le programme pour lequel vous nous avez élus.

Ce programme s'inscrit dans la continuité du travail engagé lors de la mandature précédente, tout en intégrant de nouvelles ambitions. Plusieurs axes structurants guideront notre action : renforcer le dynamisme du centre-bourg, accompagner la transition énergétique et environnementale, soutenir toutes les générations en restant à l'écoute des besoins de nos associations, améliorer durablement notre cadre de vie, contribuer au développement économique et à l'emploi dans la limite de nos compétences, et enfin participer pleinement à la réussite de l'intercommunalité à laquelle nous appartenons.

Afin de donner rapidement corps à ce programme, j'ai réuni dès le 26 mars l'ensemble des élus pour une première réunion de travail. Celle-ci avait pour objectif de présenter de manière pédagogique le budget communal et d'engager une réflexion collective sur les grandes orientations budgétaires.

Ce moment d'échange a permis de poser un diagnostic clair : malgré un contexte financier de plus en plus contraint, notre commune conserve des bases solides.

Nous devons toutefois faire face à une diminution significative de nos recettes, estimée à environ 100 000 euros pour l'année 2026, conséquence directe des dispositions de la loi de finances. Dans ce contexte, la préservation de notre capacité d'autofinancement est essentielle. J'ai déjà eu l'occasion d'évoquer à plusieurs reprises ce principe dans de précédents bulletins, et je continuerai à le faire. Il constitue un levier fondamental : c'est lui qui nous permet d'investir sans fragiliser nos équilibres financiers de la commune. Investir, c'est préparer l'avenir, répondre aux besoins des habitants et accompagner les évolutions de notre commune.

Ainsi, pour les quatre prochaines années, nous avons défini une enveloppe d'investissement ambitieuse de 10,5 millions d'euros. Cet effort est conséquent pour une commune comme la nôtre, mais il est rendu possible par la solidité de nos fondamentaux : des charges de fonctionnement maîtrisées, un endettement quasi nul et un potentiel fiscal satisfaisant. Nous faisons le choix de ne pas recourir à l'emprunt et de maintenir une fiscalité modérée, le levier fiscal n'étant utilisé que pour compenser les prélèvements imposés par l'État.

Les projets précis qui composeront ce programme d'investissement seront définis et affinés dans les semaines et les mois à venir. Je fais pleinement confiance à cette nouvelle équipe municipale, engagée, volontaire et animée par une réelle envie d'apporter des réponses concrètes à vos attentes.

Dans un contexte national et international incertain, il est essentiel de rappeler combien l'action locale peut jouer un rôle apaisant et structurant. À notre échelle, nous avons la capacité d'agir concrètement pour améliorer le quotidien, renforcer le lien social et apporter un peu de sérénité.

C'est la mission que nous nous sommes donnée. Soyez assurés de notre entière mobilisation pour être à la hauteur de votre confiance et pour faire de La Séguinière une commune toujours plus dynamique, solidaire et agréable à vivre.

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Etat civil

Naissances

28/02	Lise BRÉGEON
04/03	Axel FROUIN
18/03	Rose BAUGÉ

Mariages

04/04	Annie TRICOIRE et Olivier RICOU
-------	------------------------------------

Décès

24/02	Guy GAUTHIER - 78 ans
03/03	Robert BLAIN - 90 ans
22/03	Mauricette MACAULT Née CESBRON - 73 ans
31/03	Jean-Michel FERRAND - 87 ans

Autres infos

En couverture :

Le bureau municipal « Maire - adjoints »
élu le vendredi 20 mars 2026
Salle Prévert

Edition n°228 mise en ligne sur le site
internet www.mairie-laseguiniere.fr
le jeudi 12 avril 2026

**Bulletin municipal
de la commune de La Séguinière**
N°ISSN : 2802-9046



Tirage à 1 900 exemplaires
Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication : Philippe UZUREAU
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60
Imprimé sur du papier 100% recyclé DCP Green



Suivez-nous sur les
réseaux sociaux

Commune de La Séguinière
Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tel. 02 41 56 90 53
Mail accueil@mairie-laseguiniere.fr

Collecte des déchets

Mercredi 18 mars

Le mercredi 18 mars, en matinée, une quarantaine d'enfants du CALS, accompagnés de 10 adultes (4 animateurs et 6 bénévoles), ont participé à une collecte de déchets, équipés de dossards, pinces et sacs.

Ils ont ramassé 10 kg d'ordures ménagères, 3 kg de recyclables et 3 kg de verre, sans compter de nombreux mégots, très toxiques et facilement entraînés vers la rivière « La Moine » par les eaux de pluie.

Cette action visait à sensibiliser les enfants et les habitants au respect de l'environnement et à préserver une terre propre et durable pour les générations futures.



Concert des Séqui'Singers

Samedi 28 mars

L'ensemble vocal des Séqui'Singers a investi le théâtre Interlude de Cholet pour deux représentations organisées le même jour, à 16h puis à 20h30.

Initialement prévue en une seule séance, la programmation a été enrichie d'une représentation supplémentaire en fin d'après-midi afin de répondre à la forte demande.

La salle Interlude a ainsi été affichée complet, réunissant plus de 1000 spectateurs venus écouter et applaudir les artistes.

Sur scène, la soixantaine de chanteurs amateurs a offert une prestation de grande qualité.

Sous la direction de leur professeur Simon Lefrançois, ils ont interprété avec talent plusieurs grands classiques de la chanson francophone revisités.

Des titres de Francis Cabrel, Laurent Voulzy, Lara Fabian... ont ainsi été proposés au public.

Quelques morceaux anglophones célèbres ont également ponctué le spectacle.

Parmi eux, une reprise surprenante du titre « Nothing Else Matters » du groupe Metallica a particulièrement marqué les esprits.



Informations Municipales et Intercommunales

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Spécialités / Mois	Avril	Mai
Fruits et légumes (Richou)	15, 22, 29	6, 13, 20, 27
Fromager (Beillevaire)	15, 22, 29	6, 13, 20, 27
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	15, 22, 29	6, 13, 20, 27
Poissonnier (La Balade d'Antho)	15, 22, 29	6, 13, 20, 27
Association Amitié Sandogo	29	13, 27
Pommes (GAEC Augereau)	15, 29	13, 27

CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Dans le cadre du renouvellement du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, la commune procède à un appel à candidatures pour la désignation des membres nommés par le Maire.

Le CCAS est l'établissement public communal chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale de la commune, notamment en matière d'aide sociale, d'accompagnement des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des familles et des personnes en difficulté.

Conformément au Code de l'action sociale et des familles, le Conseil d'Administration comprend, en nombre égal, des membres élus par le Conseil Municipal et des membres nommés par le Maire.

Les personnes intéressées doivent représenter obligatoirement l'une des catégories suivantes :

- **une association œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;**
- **une association de retraités et de personnes âgées ;**
- **une association de personnes handicapées ;**
- **une association familiale.**

Les associations communales ou intervenant sur le territoire communal souhaitant proposer un représentant sont invitées à adresser leur candidature, accompagnée d'un courrier de motivation et d'un justificatif attestant de leur activité dans l'un des domaines précités.

Les candidatures doivent être transmises avant le 25 avril 2026 par courrier à : Mairie de La Séguinière avenue Abbé Chauveau 49280 La Séguinière ou par mail à : accueil@mairie-laseguiniere.fr

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la mairie au 02 41 56 90 53.

CAMPAGNE DE MAILS FRAUDULEUX

Alerte concernant la collecte des déchets

La municipalité souhaite informer les habitants qu'une campagne de courriels frauduleux circule actuellement auprès des usagers de La Séguinière.

Ces messages indiquent : « Vos déchets ne seront pas collectés aujourd'hui, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous pour être collecté ».

Attention : ce message ne provient pas des services de la collectivité (Cholet Agglomération).

Il s'agit d'une tentative d'arnaque visant à inciter les destinataires à cliquer sur un lien afin de récupérer leurs données personnelles.

Les bons réflexes sont les suivants :

- Ne cliquez pas sur le lien présent dans ce type de message.
- Ne communiquez aucune information personnelle (coordonnées, données bancaires, etc.).
- Supprimez le message et signalez-le comme indésirable si possible.



Les informations officielles concernant la collecte des déchets sont communiquées uniquement via les canaux habituels de la collectivité (site internet, communication municipale, services de l'agglomération).

En cas de doute ou pour toute question, vous pouvez contacter le Service Gestion des Déchets au 02 44 09 25 40.

La municipalité remercie les habitants pour leur vigilance face à ce type de fraude.

CHÈQUE EAU ET ASSAINISSEMENT

Un soutien pour les foyers en difficulté

Le dispositif des chèques Eau et Assainissement vise à accompagner les usagers en situation de précarité dans le règlement de leurs factures d'eau. Cette aide est financée par une dotation annuelle répartie entre les communes en fonction du nombre d'abonnés au service d'eau potable. Pour l'année 2025, la commune de La Séguinière bénéficie d'une enveloppe de 4 791 €.

Les abonnés dont le quotient familial (QF) est inférieur à 450 € reçoivent directement un courrier de Cholet Agglomération indiquant le montant de l'aide à laquelle ils peuvent prétendre. À titre indicatif, cette aide s'élève à :

- 25 € pour une personne,
- 40 € pour deux personnes,
- 80 € pour trois personnes, avec un montant pouvant être ajusté selon la composition du foyer.

Le courrier précise également que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune peut, si nécessaire, attribuer un complément sous forme de chèques Eau, dans la limite de l'enveloppe financière allouée à la commune.



Ces nouvelles modalités ont pour objectif de permettre une utilisation optimale de l'aide globale de 50 000 €, prévue contractuellement avec le délégataire du service de l'eau, la société Veolia.

Les personnes concernées sont invitées à se rapprocher de la mairie, munies :

- du courrier reçu de Cholet Agglomération ou de l'attestation QF,
- de leur facture d'eau et d'assainissement.

VIDÉOPROTECTION

Pose de panneaux d'information

L'entreprise LERAY Sécurité a achevé la pose et le raccordement des 21 caméras de vidéo-protection déployées sur l'ensemble du territoire communal. Le système est désormais pleinement opérationnel. Une formation sera prochainement dispensée aux référents communaux afin de garantir une utilisation optimale des enregistrements réalisés.

Conformément à la réglementation en vigueur, des panneaux d'information ont été installés aux entrées d'agglomération ainsi que sur les différents sites équipés. Ces dispositifs visent à informer clairement les usagers de la présence de caméras sur le territoire communal.

En effet, toute zone placée sous vidéo-protection doit être signalée par une affiche ou une pancarte comportant un pictogramme représentant une caméra. Cette signalisation doit être visible en permanence dans les lieux concernés et permettre au public d'être informé de manière transparente.

L'ensemble de ces informations doit être présenté de manière claire et compréhensible pour tous. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche de sécurité dans le respect des droits et des libertés individuelles.



EAU POTABLE

Permanence VEOLIA en mairie

Dans le cadre de la gestion du service de distribution de l'eau potable, une permanence de VEOLIA, délégataire du service, sera organisée en mairie :

**Jeudi 4 juin
de 14h00 à 16h30**

Cette permanence permettra aux administrés de rencontrer un conseiller VEOLIA pour toute question relative à leur contrat, leur consommation d'eau, leur facturation ou toute autre démarche liée au service.

Par ailleurs, un planning des permanences programmées dans les différentes autres mairies a été établi et validé par Cholet Agglomération.

TUTEURS FAMILIAUX

Réunion d'information et de soutien

Le service d'information et de soutien aux Tuteurs Familiaux du Maine-et-Loire organise chaque mois une réunion d'information au Tribunal de Proximité de Cholet, en collaboration avec le CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit).



Y sont abordés l'ouverture et le fonctionnement des mesures de protection (tutelle, curatelle, habilitation familiale...) ainsi que leur opportunité.

Ces réunions gratuites sont ouvertes aux particuliers ainsi qu'aux professionnels et une inscription par mail ou par téléphone suffit.

Les prochaines réunions programmées au Tribunal de Proximité de Cholet sont les suivantes :

**Lundi 20 avril de 13h45 à 15h30
Lundi 18 mai de 13h45 à 15h30**

Inscriptions par téléphone 02 41 80 91 77
ou par mail istf49@aspam49.org

DÉCLARATION DES DONS

Démarche désormais en ligne

Depuis le 1er janvier 2026, la déclaration des dons manuels et des sommes d'argent doit obligatoirement être effectuée en ligne via l'espace particulier sur le site impots.gouv.fr.



Cette mesure concerne notamment les dons d'argent, de biens (bijoux, véhicules, objets de valeur...) ou encore d'actions entre particuliers. Des exceptions sont prévues pour certaines situations spécifiques ainsi que pour les personnes ne disposant pas d'un accès à internet.

Simple, rapide et accessible 24h/24, la télé-déclaration permet un traitement immédiat, un calcul automatisé des éventuels droits à payer et la délivrance d'un justificatif sécurisé. Elle s'inscrit dans une démarche de modernisation des services publics et de réduction de l'usage du papier.

Les dons restent soumis aux règles fiscales en vigueur, avec des abattements dépendant du lien de parenté (par exemple, 100 000 € entre parents et enfants, renouvelables tous les 15 ans).

Pour plus d'informations rendez-vous sur <https://www.impots.gouv.fr/particulier/je-fais-une-donation>

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le 27 avril 2026. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Lors de la séance du conseil du 8 avril dernier ont été votées les délibérations suivantes :

- Délégation d'attribution du conseil municipal au maire
- Constitution des commissions permanentes (finances, développement économique et intercommunalité / environnement, cadre de vie et sports / urbanisme et travaux / seniors dans la vie locale / information et communication / culture et jeunesse / vie scolaire et enfance / affaires sociales),
- Constitution des commissions administratives (commission d'appel d'offres / commission des impôts directs),
- Constitution des comités consultatifs (restaurant scolaire / plan communal de sauvegarde),
- Désignation des délégués communaux au Syndicat d'Énergie de Maine-et-Loire,
- Désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale,

- Désignation des élus siégeant au Conseil d'administration de la Maison d'Accueil,
- Désignation des élus siégeant au Conseil d'Administration du CALS,
- Adoption du règlement intérieur,
- Fixation des indemnités de fonctions,
- Droit à la formation des élus,
- Remboursement de dégradations involontaires salle de l'Arceau et vestiaires du foot,
- Adoption du règlement budgétaire et financier pour la nouvelle mandature,
- Renouvellement de la carte d'achat public.

Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune www.mairie-laseguiniere.fr et sur le totem tactile à l'extérieur de la mairie.

La réalité virtuelle s'expérimente à la bibliothèque

Le mercredi 11 mars après-midi, la bibliothèque « Mille Pages » de La Séguinière a accueilli une animation originale autour de la réalité virtuelle, proposée dans le cadre du réseau connecté des bibliothèques de Cholet *E.changes*. Cette initiative s'inscrit dans la thématique 2026 intitulée « Vert l'inconnu et au-delà », consacrée cette année à la découverte de la nature et du monde vivant.

Pour cette séance, Pierre et Olivier de la médiathèque Élie Chamard ont proposé aux jeunes participants une expérience immersive baptisée « L'attaque des écureuils ». L'objectif : rejoindre un gang d'écureuils voleurs de glands et plonger dans un univers ludique où nature et technologie se rencontrent.

Au total, 11 enfants âgés de 8 à 12 ans (7 garçons et 4 filles) ont participé à cette animation, souvent pour leur première expérience avec un casque de réalité virtuelle. Pendant deux heures, ils ont pu tester ce jeu interactif dans lequel un joueur, équipé du casque, incarne un arbre chargé d'empêcher les écureuils de récupérer des glands, tandis que les autres participants jouent sur tablettes pour aider les petits animaux à accomplir leur mission.

Afin d'occuper tout le groupe tout au long de l'après-midi (2 heures), d'autres activités étaient également proposées, notamment des jeux sur console Switch en début de séance. L'ambiance s'est rapidement révélée dynamique et conviviale, chacun attendant avec impatience son tour pour enfiler le casque.



Lali - 8 ans

Pour Leïla, 10 ans, l'expérience a été une véritable découverte : « C'était trop bien ! J'avais vraiment l'impression d'être l'arbre. Quand je me retournais, je voyais le tronc, et quand je levais les yeux, je voyais le ciel ».



Bibliothèque « Mille Pages »
Mercredi 11 mars 2026

Leïla - 10 ans

Après un court temps d'adaptation, la jeune participante s'est rapidement familiarisée avec le jeu, même si attraper certains objets a demandé un peu de pratique. Justin, 8 ans, a lui aussi beaucoup apprécié cette première immersion dans la réalité virtuelle. « C'est très simple et très amusant », explique-t-il. Les deux enfants reconnaissent toutefois qu'ils n'ont pas forcément l'intention d'avoir un casque chez eux : d'une part parce que le matériel reste coûteux, et d'autre part parce qu'il vaut mieux en limiter l'usage. Chez les enfants, dont le système visuel est encore en développement, on recommande des sessions courtes.

Pour Lali, 8 ans, l'apprentissage a été un peu plus difficile au départ, mais avec un peu de persévérance elle a fini par prendre en main le jeu et participer pleinement à l'activité.

Cette animation était donc encadrée par les salariés de la médiathèque, accompagnés pour l'occasion par Annick et Véronique, bénévoles de la bibliothèque, ainsi que Géraldine, bibliothécaire professionnelle pour les sites de La Romagne, Saint-Christophe-du-Bois et La Séguinière.

Cette dernière se réjouit d'avoir pu accueillir un public parfois peu habitué à fréquenter les lieux : l'un des objectifs de ces animations est en effet de faire découvrir la bibliothèque autrement. L'animation « L'attaque des écureuils »

circule dans plusieurs communes du territoire. Elle est notamment proposée à Montilliers, Nuillé, Saint-Paul-du-Bois ou encore Mazières-en-Mauges.

Pour ceux qui souhaitent prolonger l'expérience, il est également possible de découvrir ces technologies au Labo de la médiathèque Élie Chamard à Cholet. Cet espace permet d'explorer et d'expérimenter de nombreuses activités autour du numérique : réalité virtuelle, modélisation et impression 3D, création de stickers et flochage, musique assistée par ordinateur, et bien d'autres.

Le Labo est ouvert le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 14h à 16h30 (sauf fermetures exceptionnelles), en accès libre pour tous les habitants du territoire.

Le programme complet des animations du réseau des bibliothèques de janvier à juillet 2026 est, par ailleurs, disponible dans les mairies et bibliothèques. On y retrouve de nombreuses propositions pour tous les âges, comme les Nuits de la lecture, des ateliers créatifs ou encore des découvertes numériques.

Une belle façon de rappeler que les bibliothèques sont aujourd'hui des lieux vivants où l'on peut lire, apprendre... mais aussi expérimenter et s'amuser.



Déplacement de l'arceau de la Statue Notre-Dame de la Paix

L'arceau qui abritait la statue Notre-Dame de la Paix a été déplacé depuis le terrain près de la maison d'accueil, où il était implanté, pour laisser place à la future construction de logements locatifs.

Il trouve désormais sa nouvelle place dans l'extension du cimetière, à l'écart, pour l'instant, des concessions.

L'arceau attend pour le moment l'arrivée de sa statue en cours de restauration, actuellement entre les

maines de l'artiste choletais Portugal Ibana Rosillo, bien connu dans notre commune pour ses œuvres et ses peintures. La statue pourrait retrouver l'arceau avant l'été.

L'histoire de cette statue est riche et singulière. Notre-Dame de la Paix avait été initialement installée par le curé Chauveau au carrefour de la Prairie, à l'emplacement supposé de l'actuel arrêt de bus situé place de la Prairie, pendant la guerre. Elle provenait d'un don d'une habitante qui avait commandé cette statue pour la communion solennelle de sa filleule.

La statue se distinguait par ses détails : elle portait un globe terrestre dans sa main droite et l'Enfant Jésus dans sa main gauche, mais lors de sa redécouverte, le bras droit avait disparu, tout comme la couronne.

Suite à cette redécouverte, elle a été restaurée en plâtre en 2013 par Remy Malicot, avec la reconstitution de la couronne et du bras tenant le globe. Elle avait ensuite été installée à l'EHPAD, où les résidents l'appréciaient et venaient régulièrement la fleurir. Malheureusement, la statue s'était de nouveau détériorée et avait dû être retirée, laissant l'arceau vide.

Nous reviendrons vers vous dans un prochain bulletin lorsque la statue sera remise en place, afin que chacun puisse admirer ce symbole de notre patrimoine et de notre histoire locale.

Arceau ou Oratoire : quelle différence ?

Un arceau est une structure généralement ouverte, souvent en forme de demi-cercle, destinée à accueillir une statue ou un élément religieux. Il ne comporte pas forcément de toit ou d'enceinte fermée et sert surtout de support et d'abri symbolique pour la statue. C'est un lieu de recueillement simple, souvent dans un espace extérieur, comme c'est le cas pour l'arceau Notre-Dame de la Paix dans notre cimetière.

Un oratoire, en revanche, est un petit édifice religieux clos ou semi-clos, parfois avec un toit ou des murs, où l'on peut prier à l'abri des intempéries. Il peut contenir une statue, un autel ou une image et constitue un véritable petit sanctuaire privé ou public, plus structuré qu'un simple arceau.

Bibliothèque « Mille Pages »

Petits et grands, laissez-vous embarquer par les livres !

Prix « Les Tout-petits lisent aussi »

Faites découvrir la magie de la lecture à vos bambins en participant au prix des tout-petits du Réseau des bibliothèques du Choletais !



Empruntez les livres en compétition dans votre bibliothèque, puis aidez votre enfant à choisir son coup de cœur en votant pour son livre préféré.

Comment voter ?

- À la bibliothèque de La Séguinière
- En ligne sur le portail e-changes

Clôture des votes : 17 mai

Opération « Jeune Pousse »

Pour encourager l'accès à la lecture dès le plus jeune âge, le Département du Maine-et-Loire et le Bibliopôle offrent à tous les enfants nés ou adoptés en 2025 ou 2026 l'album Le Nid, écrit par Lætitia Le Saux et Stéphane Servant.

Avec poésie et délicatesse, ce livre aborde le thème de la naissance.

Pour le recevoir gratuitement, contactez votre bibliothèque par mail à :

bib_seguiniere@choletagglomeration.fr.



Horaires d'ouverture

le matin de 10h00 à 12h00
le mercredi et le samedi
l'après-midi de 17h30 à 19h00
le lundi, le mercredi et le jeudi

Le maire



Les adjoints



Julien BOUHIER
1^{er} Adjoint
Administration Générale
Finances



Julie BARREAU
2^e Adjointe
Environnement
Cadre de Vie - Sports



Serge GUINAUDEAU
3^e Adjoint
Urbanisme
Travaux



Céline TREMBLAIS
4^e Adjointe
Seniors
dans la vie locale



Alain GUILLEZ
5^e Adjoint
Vie scolaire
Enfance



Sandrine PASQUALI
6^e Adjointe
Culture
Jeunesse



Philippe UZUREAU
7^e Adjoint
Information
Communication



Stéphanie FEUFEU
8^e Adjointe
Affaires
Sociales

Les conseillers municipaux (avec 2 délégations)



Laëtitia FAZILLEAU
CM Déléguée
Ecoles maternelles
Actions caritatives



David CARON
CM Délégué
Sécurité Routière
Agence postale



Philippe BOUCHET
CM Délégué
Réseaux sociaux
Actions promotionnelles



Gilbert GARREAU
CM Délégué
Vidéoprotection
Sécurité ERP



Jean-Baptiste CHAMPION
CM Délégué
Déplacements doux
Opérations funéraires

Les conseillers municipaux (avec 1 délégation)



Yolaine BOSSARD
CM Déléguée
Marché hebdomadaire



Séverine BILLAUD
CM Déléguée
Transport solidaire



Etienne BROSELLIER
CM Délégué
Réserves foncières



Noëlle EYHORN
CM Déléguée
Recherche financement



Céline GIRAUD
CM Déléguée
Don du sang



Benoît MARINIER
CM Délégué
Site internet



Eugénie GABORIEAU
CM Déléguée
Parcours Ecocitoyen



Paméla GUETTE
CM Déléguée
Repas des aînés



Fabien CHAUVEAU
CM Délégué
Affaires Agricoles



Stéphanie VEILLET
CM Déléguée
Associations sportives



Nicolas BRAULT-PÉRARD
CM Délégué
Sécurité civile



Mathilde GUNNHUT
CM Déléguée
Commerce local



Laurent FEUFEU
CM Délégué
Logistique manifestations

8 Commissions municipales permanentes

- Finances, développement économique, intercommunalité
- Environnement, cadre de vie, sport
- Urbanisme, travaux
- Seniors dans la vie locale
- Information, communication, évènementiel
- Culture, jeunesse
- Vie scolaire, enfance
- Affaires sociales

2 Commissions administratives

- Commission d'appel d'offres
- Commission locale des impôts directs

2 Comités consultatifs

- Restaurant scolaire
- Plan communal de Sauvegarde

Eau de Cholet

Boire l'eau du robinet, c'est le bon tuyau !



Présentée aux maires lors de la conférence territoriale du 6 février, la campagne de communication Eau de Cholet met en lumière les nombreux atouts de l'eau du robinet distribuée par Cholet Agglomération.

L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé en France. Sur notre territoire, sa qualité fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent assuré par l'Agence Régionale de Santé.

Une eau saine et contrôlée

Avant d'arriver à votre robinet, l'eau est rendue potable dans les usines de Ribou et de la Rucette. À Ribou, après un prétraitement, l'eau est clarifiée afin d'éliminer les particules et déchets naturels. Des charbons actifs captent ensuite les micropolluants. Enfin, la filtration, l'ultrafiltration et une désinfection finale garantissent une eau saine jusqu'à votre domicile.

BOIRE L'EAU DU ROBINET

14 939 ANALYSES CONFORMES / AN

En 2024, 14 939 analyses réalisées sur l'eau du territoire ont été déclarées conformes. Une garantie de qualité et de sécurité pour tous les habitants.

Une eau écologique et locale

Saviez-vous que l'eau de votre robinet parcourt moins de 20 km avant d'arriver chez vous ? Elle transite par près de 1 800 km de réseaux d'eau potable sur le territoire.

BOIRE L'EAU DU ROBINET

-10 kg DE PLASTIQUE PAR HABITANT / AN

Boire l'eau du robinet, c'est éviter la production et le transport de bouteilles en plastique. Résultat : 10 kg de plastique économisés par habitant et par an, ainsi qu'une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre liées au transport des packs d'eau.

L'eau est également recyclée localement dans les stations d'épuration du territoire, dont celle de Cholet. Un véritable geste en faveur de l'environnement.

Une eau économique

Boire l'eau du robinet, c'est aussi faire des économies substantielles.

Le prix moyen d'un litre d'eau en bouteille est d'environ 0,20€ pour une eau de source et 0,46€ pour une eau minérale, soit entre 110€ et 252€ par an et par personne (source : UFC-Que Choisir).

À l'inverse, l'eau distribuée par Cholet Agglomération coûte 0,0047€ le litre.

BOIRE L'EAU DU ROBINET

2,60 € SEULEMENT PAR HABITANT / AN

Pour une consommation moyenne de 1,5 litre par jour, cela représente seulement 2,60€ par an et par personne. Un prix imbattable !

Disponible partout, tout le temps

Accessible 7 jours sur 7, sans transport ni stockage, l'eau du robinet est pratique au quotidien. Plus besoin de porter des packs d'eau : votre portefeuille – et votre dos – vous diront merci !

LES AVENTURES DE SUZETTE ou la chronique du CLIC



Mois de Mars 2026

Au marché cette semaine, Suzette croise sa voisine Gisèle. Raviée de la voir, elle en profite pour lui demander des nouvelles de sa sœur, qui souffre de troubles de la mémoire. Gisèle lui raconte que sa sœur se rend désormais 2 jours par semaine à l'Accueil de jour.

Suzette ne connaît pas cette structure, Gisèle lui explique que c'est un lieu d'accueil pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, qui proposent différentes activités : ateliers mémoire, jeux, travaux manuels ou moments d'échanges. Ces temps permettent de stimuler les capacités de la personne, de maintenir un lien social et d'éviter l'isolement.

L'accueil de jour offre également un véritable temps de répit aux aidants proches. Pendant que la personne est accompagnée en toute sécurité, eux peuvent souffler, sortir, se reposer ou simplement prendre un moment rien que pour eux.

C'est la coordinatrice du CLIC qui les a informés de l'existence de cette structure et des aides possibles pour le financement.

...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

CLIC IGEAC Centre Local d'Information et de Coordination

Pôle social - 24 avenue Maudet - Cholet

Réception sur rendez-vous

Ouvert du lundi au jeudi

de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h00,

et le vendredi de 14h00 à 17h00.

ou à domicile

Tél : 02.41.30.26.34

clic.choletais@gmail.com

Site Internet : clic-igeac.org



LA CARAVANE LISA de retour à La Séguinière

Après une première étape réussie les 18 et 19 décembre derniers, la caravane LISA (Lieu d'Information pour Seniors de l'Agglomération du Choletais) était de nouveau présente à La Séguinière, place de la mairie, les jeudi 26 et vendredi 27 mars.

Jean-François Salesses, responsable du dispositif, était accompagné cette fois encore de salariés du centre socioculturel intercommunal, notamment du conseiller numérique Rodolphe Phou-Guimbretière. Ensemble, ils ont accueilli un public toujours au rendez-vous.

Avec 26 passages sur deux jours, la fréquentation dépasse à nouveau la moyenne observée depuis le lancement de la caravane le 12 novembre 2025, établie à 12 visiteurs par jour. Comme lors du précédent passage en décembre, l'intérêt des habitants pour ce service de proximité se confirme.

Les demandes restent variées, avec cette fois-ci un intérêt marqué pour les questions liées à l'habitat : aménagement du logement, adaptation à la perte d'autonomie, solutions pour mieux vivre chez soi en avançant en âge. « Il ne s'agit pas de situations d'urgence », souligne Jean-François Salesses, « les personnes viennent avant tout chercher de l'information et anticiper leurs besoins ». Il note également « un attachement à la commune particulièrement fort ici ».

La caravane LISA devrait faire son retour à La Séguinière au début de l'automne, à une date qui reste à préciser (fin septembre ou début octobre). Une réflexion est en cours pour adapter les jours de présence, avec la volonté, portée par Céline Tremblais, adjointe en charge du dossier, de proposer une venue le mercredi, jour du marché, afin de toucher un public encore plus large.

Écoles Visites possibles sur rendez-vous

Les journées portes ouvertes des écoles de la commune ont récemment eu lieu. Toutefois, certaines familles n'ont pas pu y participer ou n'en ont pas été informées.

Les parents souhaitant découvrir les établissements scolaires ont toujours la possibilité de prendre contact directement avec les directrices afin de convenir d'un rendez-vous.

École publique Marcel Luneau
Directrice : Isabelle Hérisse
Rue des Bottiers
Tél. : 02 41 56 98 55

École privée Notre Dame
Directrice : Rachel Rossignol
15 rue de la Grande Fontaine
Tél. : 02 41 56 96 93

N'hésitez pas à les contacter pour organiser une visite et obtenir toutes les informations nécessaires à la scolarisation de votre enfant.

Ecole privée Notre Dame

Un véritable cours de sciences sur le terrain

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école Notre-Dame à La Séguinière ont participé activement à un après-midi « plantations en plein champ », chez un agriculteur à La Petite Chauvière.

Les enseignantes se sont en effet rapprochées de l'association « Des enfants et des arbres » pour proposer cette activité en pleine nature.

L'intervenant, M. Yves Gaborit, accompagné de parents et de bénévoles, a encadré la plantation d'espèces bocagères comme le chêne, le bouleau, le charme, ainsi que d'arbustes tels que le sureau et d'autres encore. Toutes les étapes ont été présentées aux enfants : creuser le trou à la pelle, tremper les

racines du plant dans le « pralin », planter le plant en terre, tasser puis ajouter une bonne épaisseur de paillage. Les enfants avaient déjà participé à une plantation d'arbres fruitiers en février. L'intervenant a ainsi pu proposer une seconde leçon, consacrée à la floraison puis à la fécondation, à partir d'une fleur de poirier déjà formée. Les élèves ont écouté très attentivement et ont appris concrètement comment l'on passe des bourgeons aux fleurs puis aux fruits, grâce à la pollinisation dans le monde végétal.

Compte tenu de l'attention portée par tous les enfants, le respect de la nature est sans doute désormais bien acquis pour ces élèves.

Bravo à eux !



Histoire & Patrimoine



Espace Roger Dronneau
Dimanche 15 mars 2026

Une exposition réussie pour les 80 ans de la Libération

Dans la continuité des commémorations des 80 ans de la Libération, l'association Histoire & Patrimoine de La Séguinière a proposé une exposition particulièrement riche et émouvante, qui a rencontré un très beau succès.

Au total, 326 visiteurs ont été comptabilisés sur les deux demi-journées, un chiffre sans doute sous-estimé, notamment le dimanche après-midi où plus de 200 personnes se sont déplacées. Certains profitant de leur passage aux élections pour venir découvrir l'exposition.

L'événement a été marqué, le samedi, par la visite du député Denis Masségria qui a salué le travail de l'association et souligné l'importance de préserver la mémoire collective « *particulièrement dans le contexte actuel, pour tirer les leçons du passé et éviter d'en reproduire les erreurs* ».

Parmi les pièces les plus marquantes, la lettre de Louis Bretaudeau, originaire de La Séguinière, a profondément touché les visiteurs. Arrêté sur dénonciation par les autorités allemandes, incarcéré au Cherche-Midi, il fut condamné à mort le 4 juin 1942 par le tribunal militaire allemand de Saint-Cloud pour détention d'une arme, puis fusillé le 9 juin 1942 au Mont-Valérien. **La lettre adressée à son épouse la veille de son exécution reste un témoignage poignant dont un extrait est présenté en fin d'article.**

Cette exposition est le fruit de 5 à 6 mois de travail intensif : recherches, collectes de documents, rencontres avec des habitants susceptibles de détenir des archives familiales. Initialement centrée sur des images de la Libération, une idée suggérée par Jean-Paul Tricoire, elle s'est progressivement enrichie pour aborder des thématiques variées : prisonniers, STO, réfugiés, présence allemande à La Séguinière, ou encore parcours de soldats.

Le public a également pu découvrir des véhicules d'époque (jeeps), des mannequins en tenue de combattants et des armes prêtés par la section *Mémoires Historiques* de la Société des Sciences Lettres et Arts de Cholet (SLA), partenaire de l'événement. Des maquettes de véhicules français et allemands de la Seconde Guerre mondiale complétaient l'ensemble.

La mise à disposition de l'ensemble des salles de l'espace Roger Dronneau – a permis une circulation fluide et agréable, renforcée par un parcours fléché qui débutait sous la forme d'un accueil sonore avec des extraits de discours historiques.

Autre point fort : le film d'une quinzaine de minutes consacré au STO (Service du Travail Obligatoire), réalisé par Jean-Louis Bondu, qui a suscité un vif intérêt.

L'émotion était au rendez-vous : certains visiteurs ont retrouvé des visages familiers. D'autres, plus jeunes, ont été particulièrement captivés par les véhicules et objets exposés. Plusieurs personnes sont même revenues une seconde fois souhaitant approfondir leurs recherches familiales accompagné parfois de leurs enfants.

L'exposition reposait en grande partie sur des prêts. L'ensemble des documents et photographies a été numérisé, constituant ainsi une base précieuse pour de futurs projets. Certains visiteurs ont d'ailleurs indiqué posséder chez eux des archives qui pourraient enrichir de prochaines expositions.

Les organisateurs – Laurent Manceau, Yannick Chiron, Jean-Paul Tricoire, Martial Dupont, Georges Rochais, Benoît Marinier et Jean-Louis Bondu – se félicitent de cette réussite collective. Ils remercient la municipalité pour le prêt de matériel, ainsi que tous les visiteurs et contributeurs.



Une partie des organisateurs

Après ce bel événement, l'association va proposer à ses 92 adhérents une sortie annuelle qui se déroulera à Clisson. Au programme : une rencontre avec leurs homologues clissonnais et la découverte de cette cité de charme d'inspiration italienne.

Extrait de la lettre écrite par Louis Bretaudeau

« Ma chère femme aimée,

Toi seule que j'ai aimée de ma vie, je t'écris à l'instant pour te dire que je vais te quitter, je vais être tué demain matin à 7 heures. Quand tu recevras ma lettre, je ne serai plus sur terre. Je te demande pardon ainsi qu'à toute la famille et à ta mère. Tu écriras à ma famille pour leur dire.

Je vais te faire beaucoup de chagrin, mais j'ai commis une faute, mais je ne pensais pas être fusillé. Je te demande pardon encore une fois, ton cher petit Louis que tu aimais tant, tu ne vas plus le revoir, je pleure, ça me fait beaucoup de chagrin...

... Adieu ma Reine, chère tant aimée, tâche d'être heureuse le restant de ta vie, ne sois pas seule, remarie-toi. Moi qui aurais tant voulu un petit Louis, que ma famille ne se perde pas, que tu aies quelqu'un pour te souvenir de moi... J'ai fait demander le prêtre avant de mourir, c'est dur de mourir à mon âge, je pense que je ne souffrirai pas pour mourir, c'est ce que je me demande, j'en pleure et je pense à toi que je ne reverrai plus jamais.

J'aurais tant voulu te revoir avant de mourir, t'embrasser, te serrer dans mes bras pour la dernière fois de ma vie... ».

Source : Mémorial du Mont Valérien

Louis Bretaudeau naît le 5 avril 1910 à La Séguinière. Ses parents Louis Bretaudeau et Rose Dixneuf sont agriculteurs à la Ratonnière. Il épouse Reine Piednoir le 21 janvier 1941 à Laval (53).

Divers

CLUB DES AMIS RÉUNIS

Concours de belote

Le Club des Amis Réunis organise un concours de belote le **lundi 27 avril 2026 à la salle des fêtes**.

Ce concours est ouvert à tous à partir de 13h30 (début des inscriptions). Le prix de l'inscription est de 8 € par personne et un lot sera remis à chaque participant.

CLASSES 6

Organisation d'un banquet

Vous êtes né(e) en 1946, 1956, 1966, 1976, 1986, 1996 ou 2006 et vous êtes natif(ve) ou nouvel(le) habitant(e) de La Séguinière.

Les Classes 6 vous invitent à célébrer votre changement de dizaine lors d'un grand banquet convivial : **samedi 24 octobre à 12h30 à la salle des fêtes de La Séguinière**

Au programme : repas, jeux, retrouvailles, convivialité et soirée dansante !

Pour participer ou obtenir des informations, contactez votre référent avant le 30 juin :

- 20 ans : Balthazar Coulon – 06 45 92 14 66
- 30 ans : Teddy Bonnet – 06 16 79 03 46
- 40 ans : Céline Dixneuf – 06 63 73 66 74
- 50 ans : Arnaud Baudry – 06 95 49 81 36
- 60 ans : Bernard Tricoire – 06 33 81 39 48
- 70 ans : Jean-Marie Hayault – 06 21 02 78 98
- 80 ans : Jean-Luc Rouleau – 02 41 56 99 24

LES PETITS ZYGOS

montent sur scène

Les élèves de l'école de théâtre Les Petits Zygos de La Séguinière présenteront leur spectacle annuel le **samedi 30 mai à 20h et le dimanche 31 mai à 14h30**.

Au total, 29 jeunes âgés de 9 à 19 ans, répartis en 4 groupes, se produiront sur scène. Chaque scène dure environ 20 à 30 minutes, avec un entracte au milieu, et reflète le travail fourni depuis le début des cours en septembre.

Certains élèves découvrent le théâtre cette année, tandis que d'autres pratiquent depuis plusieurs années.

Cette année, les cours sont encadrés par François Rousseau, professeur historique de l'école, et Clément Porchaire, qui rejoint l'équipe pour sa première saison. Les cours, d'une durée de 1h30, ont lieu généralement une fois par semaine de septembre à juin, avec cette année des séances le mardi, mercredi et jeudi à 17h30, et pour les plus grands, le jeudi de 19h à 20h30.

L'entrée est ouverte à tous, sans réservation préalable : 5€ pour les adultes et 3€ pour les enfants de moins de 12 ans.

Vous êtes invités à venir encourager et découvrir ces jeunes talents.



Groupe Ados
Théâtre Espace Prévost

Les couturières du Léopard Textile

soutiennent le service de bien-être de l'hôpital de Cholet

Mi-janvier, les couturières du Léopard Textile, groupe sous l'égide du CSI Ocsigène, ont eu le plaisir de visiter la nouvelle salle cocon récemment ouverte au service d'oncologie de l'hôpital de Cholet.



Espace Cocon
Service oncologie - Hôpital de Cholet

Grâce aux dons d'Octobre Rose, ainsi qu'à d'autres mécénats et contributions d'associations, elles ont pu contribuer à l'aménagement de cet espace et à l'achat de fournitures de couture, de machines à coudre et d'autres équipements. Cet investissement vient compléter le service de bien-être destiné aux patients et à leurs aidants.

Les couturières ont été très bien accueillies par le personnel de l'hôpital. Elles tiennent à remercier vivement tous les acheteurs et acheteuses ayant soutenu Octobre Rose et qui, depuis quatre ans, contribuent à leurs ventes sur le stand du marché hebdomadaire.

Pour rappel, à l'issue de la dernière édition en décembre 2025, la douzaine de bénévoles du CSI avait remis le bénéfice de leurs ateliers du mercredi soir à l'association Après l'Envol et au **service d'oncologie de l'hôpital de Cholet**. 475 créations en tissu (sacs, porte-clés, boucles d'oreilles...) ont été vendues, permettant de reverser un total de 2 700 €, contre 1 460 € en 2024.

Le succès de leurs créations, très appréciées des clients du marché du mercredi et souvent choisies comme cadeaux de Noël, a permis d'élargir leur soutien : en 2025, les dons ont été partagés entre Après l'Envol et ce nouveau service de bien-être, qui permet d'offrir aux patients de l'hôpital de Cholet un espace de confort et de détente pendant leur traitement.

Les bénévoles remercient toutes celles et ceux qui, par leur achat, participent à cette belle aventure solidaire.



Hôpital de Cholet
Mercredi 14 janvier 2026

Planning Café-Rencontre

L'association Café-Rencontre a communiqué son planning pour la période d'avril à juin 2026.

Pour rappel, les activités se déroulent à l'espace Roger Dronneau, situé au 20 rue du Manoir, chaque mardi après-midi de 14h00 à 17h30.

Un thème ou une animation est généralement proposé dans la grande salle. Pour celles et ceux qui le souhaitent, il est également possible de participer à des jeux variés dans la petite salle voisine.

La période, qui a débuté par un repas à l'extérieur au restaurant Le Saloon à

Saint-Germain-sur-Moine le 7 avril, se poursuivra selon le programme suivant :

- Mardi 21 avril : Jeux
- Mardi 5 mai : Dictée et questions « comme à l'école »
- Mardi 26 mai : Découverte de nouveaux jeux
- Mardi 9 juin : Sortie en car à la découverte des trésors de Saumur
- Mardi 23 juin : Pique-nique de fin de saison

CSI OCSIGÈNE



Une matinée cirque sous le signe du partage pour les tout-petits

Ce samedi 21 mars, les locaux du CALS ont accueilli une joyeuse matinée cirque organisée par le CSI Ocsigène, à destination des plus jeunes enfants. Proposée sur deux séquences adaptées aux âges (9h30-10h30 pour les 10 à 20 mois, puis 10h45-11h45 pour les 20 mois à 3 ans), cette animation sur inscription a rassemblé 18 enfants au total, chacun accompagné d'un ou deux parents.

Maison de l'enfance
Samedi 21 mars 2026

Encadrés par Jérémie Onillon, gérant et créateur de la société « Roule ta boule Cirque », les participants ont pu découvrir différents ateliers ludiques autour de l'équilibre : tenir en équilibre, faire tenir des objets, expérimenter le mouvement seul ou avec les autres. L'objectif, comme le souligne l'intervenant, était avant tout de proposer un moment de partage entre enfants et parents.

lancement de l'enfant. Au cours de la semaine, une autre action marquante a été proposée aux parents, animée par une psychologue autour du thème « Nous sommes tous des parents funambules », abordant les équilibres à trouver au sein des familles.

Les retours ont été très positifs : les enfants se sont montrés enthousiastes et les parents agréablement surpris par les capacités d'équilibre parfois insoupçonnées de leurs tout-petits. Une belle démonstration que, même à cet âge, prendre le temps d'expérimenter contribue à renforcer la confiance en soi.

Mais au-delà des apprentissages, c'est bien le plaisir d'un moment partagé qui restera le souvenir principal de cette matinée.



Chaque année, le Centre Socioculturel s'investit dans cette dynamique nationale en proposant des animations variées. L'an passé, le thème « jouer à l'infini » avait déjà rencontré un franc succès, notamment avec un atelier autour de jeux et matériels de récupération.

Cette action s'inscrivait dans le cadre de la Semaine nationale de la Petite Enfance, qui s'est déroulée du 14 au 21 mars. La thématique de cette édition, « l'équilibre : grandir et éduquer », met en lumière les ajustements permanents nécessaires au déve-

Le choix de l'intervention Cirque s'est fait en concertation avec le Relai Petite Enfance, la CTG (Conférence Territoriale Globale) et le secteur famille du Centre Socioculturel Oscigène.

Roule ta boule Cirque

Créée en 2009 par Jérémie Onillon, la structure « Roule ta boule » propose des ateliers d'arts du cirque pour tous les publics, des tout-petits aux aînés.

Ses interventions, encadrées par des professionnels diplômés, s'appuient sur différentes disciplines (équilibre, acrobatie, jonglage...) et s'adaptent à l'âge et aux capacités de chacun, dans un cadre sécurisé.

Sa démarche : favoriser la découverte, la confiance et le plaisir de pratiquer, avec une attention particulière portée au partage et à l'expérimentation.

9 rue Michel Rabouan
49600 Beaupréau
06 74 83 69 05 / 09 67 77 37 95

Pour les seniors

Une journée sportive gratuite

proposée par le CSI Ocsigène

Le Centre socioculturel Ocsigène organise, mercredi 29 avril, une journée sportive découverte gratuite, en partenariat avec la Jeune France de Cholet. L'événement se déroulera à la salle des fêtes de Saint-Christophe-du-Bois et s'adresse en priorité aux seniors du territoire.



Cette initiative a pour objectif de proposer un moment pour bouger en douceur, découvrir de nouvelles activités physiques et partager un temps convivial, dans une ambiance bienveillante et sans esprit de compétition.

Encadrée par une enseignante en activité physique adaptée, la journée débutera par un accueil des participants à 9h30. De 10h à 12h, un échauffement collectif sera suivi de plusieurs ateliers d'adresse et d'activités cognitives, favorisant la coordination, la concentration et la confiance en soi.

La pause déjeuner, de 12h à 14h, prendra la forme d'un pique-nique partagé : chacun est invité à apporter son repas, tandis que le dessert sera offert par le CSI Ocsigène.

L'après-midi sera consacré à la découverte de sports ludiques et émergents tels que le biathlon sarbacane, le tchoukball ou encore le kin-ball. La journée se clôturera par un temps d'échanges autour des activités proposées, avant une fin prévue vers 16h.

Infos et inscriptions :

CSI Ocsigène – 02 41 56 26 10

accueil@ocsigene.fr

Repair Café

Réparer plutôt que jeter !

Et si, au lieu de jeter, vous donniez une seconde vie à vos objets du quotidien ? C'est le pari du Repair Café, animé par une équipe de bénévoles, qui vous accueillent lors de permanences le samedi matin, de 9h à 12h.

Leur mot d'ordre est simple : « Jeter ? Pas question ! » Petits appareils électroménagers, objets électriques, matériel électronique ou encore informatique... Venez avec vos équipements en panne ou défectueux et apprenez à les réparer avec l'aide de passionnés. Au-delà de la réparation, ces rendez-vous sont aussi des moments d'échange, de partage de savoir-faire... autour d'un café offert !

Prochaines dates :

18 avril : foyer des sports de Saint-Christophe-du-Bois

6 juin : espace Jeunes de La Séguinière

20 juin : CSI Ocsigène de Bégrolles-en-Mauges

4 juillet : espace Jeunes de La Séguinière

Des réparations de couture sont également possibles, sur rendez-vous.

Renseignements :

CSI Ocsigène – 02 41 56 26 10

Chantier de jeunes solidaires

Appel à bénévoles



Cet été, le centre socioculturel intercommunal Ocsigène renouvelle son engagement en faveur de la solidarité et de l'ouverture au monde avec l'organisation d'un chantier de jeunes bénévoles solidaires internationaux, baptisé « Sous l'eau », du 9 au 18 juillet 2026 sur le territoire du CSI.

Ce projet s'inscrit dans la dynamique SOLIGO, qui se poursuit cette année avec une nouvelle ambition : mêler engagement local et échanges interculturels. À cette occasion, des jeunes du territoire, des adolescents espagnols ainsi que des membres de l'association grecque Estia Agios Nikolaos – accompagnant des adultes en situation de handicap – se retrouveront pour partager une expérience humaine riche et porteuse de sens.

Le groupe sera hébergé à Saint-Christophe-du-Bois, tandis que le chantier, à dimension patrimoniale, se déroulera en partenariat avec la municipalité de Saint-Léger-sous-Cholet.

Une mobilisation locale déjà engagée

Depuis plusieurs mois, des jeunes du territoire, dont plusieurs Ziniérais, se mobilisent activement pour préparer ce projet. Ils ont mené différentes actions d'autofinancement : participation au marché de Noël de la commune, vente de brioches, emballage de cadeaux à Cholet, et prochainement un lavage de voitures prévu le 23 mai (Renseignements et réservations auprès du CSI au 02 41 56 26 10).

Un partenariat a également été développé avec le foyer d'hébergement de l'APAHC de La Séguinière, donnant lieu à de beaux moments de rencontre : jeux de connaissance, ateliers cuisine, repas partagés et karaoké.

Appel à bénévoles

Pour accompagner ce projet, le CSI Ocsigène lance un appel à bénévoles. **Chacun peut s'impliquer librement, selon ses disponibilités, pour une ou plusieurs demi-journées.**

Les missions proposées sont variées :

- aide à la préparation des repas le matin, aux côtés des jeunes participants, et partage du repas,
- participation à l'installation du site les 8 et 9 juillet,
- aide au démontage le 18 juillet...

Rejoindre l'aventure SOLIGO, c'est contribuer à un projet collectif basé sur la solidarité, engagé pour la tolérance et la lutte contre les discriminations.

Les organisateurs remercient chaleureusement les premières entreprises engagées dans le projet à travers du mécénat. De nouveaux partenaires, mécènes ou donateurs privés sont toujours les bienvenus pour soutenir cette initiative.





Restaurant

LA SÉGUINIÈRE

Une nouvelle adresse gourmande à la Ménardière

Horaires d'ouverture :

Lundi et mardi
Uniquement le midi

Mercredi et jeudi
Midi et soir jusqu'à 21h

Vendredi et samedi
Midi et soir jusqu'à 23h

Fermé le dimanche

Information ou réservation :

Tél. 06 58 03 57 17

Email : mcdogan@hotmail.fr

Instagram : la.seguin.bar

La zone commerciale de la Ménardière, rue des Artisans, se dynamise avec l'arrivée d'un nouveau restaurant, idéalement situé à proximité de la salle de fitness Steel Garden.

Porté par Ugur Dogan et Céline, cet établissement vient enrichir l'offre locale en proposant une cuisine conviviale et accessible à tous.

Originaires de la région nantaise, les nouveaux gérants ne sont pas novices dans le métier. Forts de plus de 13 années d'expérience, dont 7 ans à la tête d'une première brasserie avec bar, PMU et jeux, ils ont choisi de vendre leur précédente affaire fin 2023 pour se lancer dans un nouveau projet.

C'est un peu par hasard, en flânant dans la zone commerciale pour des achats personnels, qu'ils ont saisi cette opportunité d'implantation.

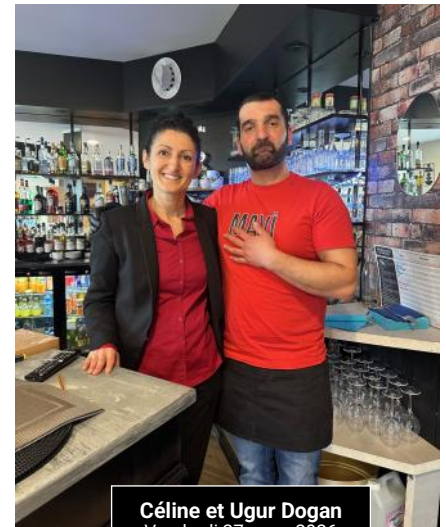
Le restaurant met à l'honneur les grillades, avec une carte variée complétée par une grillade du jour. Un plat du jour est également proposé chaque vendredi. Une offre de restauration à emporter, particulièrement appréciée des ouvriers et employés du secteur, permet également de commander sandwiches et burgers, préparés en 10 à 15 minutes.

Côté ambiance, les gérants souhaitent faire de leur établissement un lieu de vie chaleureux. Des soirées à thème, des anniversaires avec possibilité de privatisation (avec ou sans traiteur), ainsi que des « afterworks » autour de bières pression et de planches à partager sont au programme.

À venir également : une table de billard, des après-midis jeux de société, et même de petits concerts...

Parmi les atouts du lieu, on note la terrasse extérieure récemment rénovée, idéale pour profiter des beaux jours.

Une nouvelle adresse à découvrir sans tarder, qui entend participer pleinement au dynamisme économique et à la convivialité de notre commune.



Céline et Ugur Dogan
Vendredi 27 mars 2026

Fusion des cabinets infirmiers à compter du 1er juillet 2026

À partir du 1er juillet 2026, les deux cabinets d'infirmiers de La Séguinière vont se regrouper pour n'en former qu'un seul, installé au sein de la maison médicale.

Ce rapprochement concerne les professionnels actuellement en exercice sur la commune : François Cottenceau et Alice Richard, rejoindront Chloé Setier et Amandine Vacher. Cette évolution vise à améliorer l'organisation des soins, en apportant davantage de souplesse dans la gestion des plannings et en facilitant les démarches pour les patients. Composée de professionnels expérimentés, tous issus de la même génération, l'équipe dispose d'un solide parcours en milieu hospitalier et en structures médico-sociales, notamment auprès des personnes âgées et en soins de suite et de réadaptation. Cette évolution s'inscrit dans une volonté commune d'améliorer la qualité et la continuité des soins proposés aux habitants.

Les infirmiers continueront d'intervenir exclusivement sur la commune de La Séguinière. Jusqu'à cette date, les deux cabinets restent administrativement distincts. Une communication plus complète sera réalisée au moment de la mise en place effective de cette nouvelle organisation.

